

Le Conseil municipal ...

... aurait dû se réunir en séance publique lundi 6 juillet 2015 à 19h00. Sauf que de nombreux élus manquaient à la pelle. Pour tout dire, 6 conseillers sur 11 faisaient défaut ! Étaient excusés : Thierry Fallet, Renald Labbé, Eric Mérat, Olivier Picart, Jean-Louis Picart et Louison Tanet. Le quorum n'étant pas atteint, le Conseil municipal n'a donc pas pu délibérer valablement.



En ce beau et chaud lundi 6 juillet, la séance du Conseil municipal odonien a donc fait pschitt. Celle-ci n'a pas été victime de la canicule, mais plutôt d'un mauvais concours de circonstances. Raisons personnelles multiples et variées ont eu en effet raison de ce rendez-vous programmé en juillet et à 19h00. Un horaire qui, soit dit en passant, ne paraît pas satisfaire certains conseillers. Un paradoxe pour une Liste d'entente communale. « Une réunion à 19h00 aux beaux jours... » a laissé échapper un élu présent autour de la table. Ladite réunion ne semblait pas avoir un caractère urgentissime. Si tel avait été le cas, la maire aurait pu à nouveau convoquer les élus à trois jours au moins d'intervalle avec toutefois et strictement le même ordre du jour. Le Conseil municipal aurait alors délibéré valablement sans condition de quorum. A propos d'ordre du jour, le point « Questions diverses » était, lui aussi absent. Drôle d'idée !



Le bon plan !

Situé à Courthiezy, à quelques encablures de Dormans, le restaurant **Au Rendez-vous des Pêcheurs** était apprécié de tous ceux à la recherche d'une bonne table. Mais ça, c'était avant sa fermeture il y a plusieurs années. Une idée a germé dans la tête de 3 sud axonais : rouvrir la porte et les volets de l'établissement. « *Tout a été refait à neuf !* » précise Laurent Monel, l'un des associés des lieux. Les clients sont accueillis dans deux salles dont une est réservée plus particulièrement aux événements tels que fêtes ou anniversaires. A ce propos, étant lui-même chanteur-animateur et disc-jockey, Laurent Monel peut assurer la partie animation lors d'une soirée festive. 2 formules à 29€ et 22,50€ TTC sont proposées pour apprécier les saveurs de la cuisine faite « *uniquement avec des produits frais* ». Le midi, le traditionnel plat du jour s'invite aussi à table. A noter qu'**Au Rendez-vous des Pêcheurs** assure également un service traiteur.

Au Rendez-vous des Pêcheurs : 46 Route de Paris. 51700 Courthiezy. Tél : 03 26 58 21 05. Fermé dimanche soir et lundi.

Le Plein d'Ambiance : Laurent Monel. Tél : 03 23 71 98 60 ou 06 14 83 43 32.
Courriel : laurentmonel@orange.fr



Changement d'adresse



Le poly-compost bois installé sans doute à la suite d'une idée « à la con » tout près des tombes, se situe toujours dans l'enceinte du cimetière mais cette fois-ci la structure est éloignée des sépultures. Un bio seau est mis à disposition pour verser de l'eau, « en principe de récupération », sur les déchets végétaux « afin que les petites bêtes montent pour grignoter ceux-ci » précise Patrick Pirrus, maître composteur au service Environnement-Energies de la Communauté de communes.



Allons enfants de la patrie ...



A l'issue de la cérémonie et à l'invitation de madame la maire, toute le monde s'est ensuite rendu salle communale pour la saucissonnade. La veille, le barbecue proposé par le Comité des fêtes avait connu une assez bonne fréquentation. Au menu de cette soirée concoctée par les membres de l'association pilotée par le président Louison Tanet : apéritif de bienvenue, salades composées, grillades accompagnées de frites et glaces.



Intense activité

La moisson est un moment fort de la saison agricole. Photographe pour *Les Echos du Lavoir*, Benjamin Herblot a immortalisé plusieurs agriculteurs du canton pour qui l'année se joue sur ces quelques jours de moisson. Une idée comme une autre de battre la campagne.

